L’économie du partage

Partage international nº 371 – Juillet 2019

Interview de Rok Kralj

par Darja Vtic

Economiste, éducateur, auteur et blogueur, Rok Kralj vit en Slovénie et travaille dans l’établissement d’enseignement secondaire Cirius Kamnik, qui accueille des élèves présentant des besoins spécifiques. Il explore, développe et promeut des modèles économiques alternatifs fondés sur les principes de la coopération et du partage équitable des richesses. Il a écrit plusieurs ouvrages en slovène, par lesquels il sensibilise le grand public à des approches économiques nouvelles, basées sur la coopération et le partage réciproque des biens. Rok Kralj a été interviewé par Darja Vtic pour Partage international.

Partage international **:** *Que signifie le mot « économie » ? L’économie ne s’intéresse-t-elle vraiment qu’à la production, l’accumulation de capital, l’exploitation des ressources ?*
Rok Kralj : Le mot *économie* fait souvent peur. Nous avons l’impression que l’économie est le domaine réservé des experts en économie. Leur langage nous paraît souvent incompréhensible et trop spécialisé, aussi nous préférons les laisser penser et résoudre les problèmes économiques plutôt que de le faire nous-mêmes. Mais il ne devrait pas en être ainsi. L’économie est fondamentalement simple, et elle concerne chacun de nous sans exception. En réalité, nous sommes tous des économistes. Le mot économie est formé par l’association de deux mots de grec ancien : *okios* (maison, famille, les biens domestiques, le patrimoine familial) et *nomos* (administration, règle, loi). La signification originelle du mot économie est donc *gestion avisée de l’environnement domestique* (maison, foyer) *et des biens associés* (bâtiments, terrains, bétail…) *dans l’intérêt de la famille toute entière*. Plus tard, cette définition a été étendue à la communauté prise au sens large, l’Etat, considéré comme la *maison* de toute la *famille*, c’est-à-dire de tous les citoyens.
Aujourd’hui, il nous faut également comprendre l’économie dans sa signification la plus large : la gestion de l’environnement de la planète, la Terre, notre *maison commune*, et de ses biens, dans l’intérêt de la *toute la famille*, c’est-à-dire l’humanité. Que ce soit en tant qu’individus et membres d’une famille, ou comme membres d’une communauté locale, d’un Etat ou de la planète, nous sommes des économistes, et nous devons apprendre comment gérer notre environnement commun et les biens mis à notre disposition de façon à ce que tous vivent dans la prospérité, tout en préservant la Terre pour les générations futures. C’est l’essence même de l’économie !

PI. *A quoi ressemble l’économie de nos jours ?*
RK. L’économie contemporaine est basée sur l’avarice, l’égoïsme et la rivalité – que les économistes appellent si joliment la compétition. Si la compétition et l’égoïsme sont acceptables dans le sport, ils sont totalement destructeurs dans le domaine économique, car ils permettent que certains accumulent une richesse extrême, tandis que la plupart doivent subir la pauvreté, la souffrance, voire une mort inutile. Se livrer à une compétition pour des biens qui appartiennent à toute l’humanité et s’approprier ceux-ci aux dépens de la majorité, voilà ce qui est fondamentalement la cause des principaux problèmes de notre société moderne – famine et pauvreté, conflits militaires et sociaux, changement climatique et pollution de l’environnement, crises économiques, migrations…

> Une nouvelle Agence des Nations unies sera créée, qui se chargera de la répartition des ressources sous la supervision d’un Maître ou d’un initié du troisième degré au moins. Il lui incombera d’assurer une distribution correcte de la nourriture à ceux qui en ont besoin. [Benjamin Creme, *PI,* déc.1989]
>
> Le Christ nous demandera d’accepter le principe du partage, en redistribuant les ressources mondiales – la nourriture, les matières premières, l’énergie et l’expérience technologique aujourd’hui largement usurpées et gaspillées par les nations développées. Lorsque nous aurons accepté le principe du partage, qui sera imposé aux gouvernements par l’opinion publique mondiale, il sera demandé à chaque pays de céder à un organisme neutre, pour le bénéfice de toute l’humanité, ce qu’il produit en excédent sur ses propres besoins. Chaque pays sera prié de faire un inventaire de ce qu’il possède. Ces données permettront à une commission des Nations unies prévue à cet effet, d’organiser une

redistribution rationnelle des ressources planétaires. Ainsi pourra se réaliser un meilleur équilibre entre pays en voie de développement et pays développés. *[Share International,* janvier 1986]

PI. *Comment devrions-nous façonner l'économie du futur afin que celle-ci soit au service de tous ?*
RK. Pour que l'économie soit au service de tous, elle devrait être basée sur les principes de la coopération et du partage. En pratique, un tel système économique est appelé économie du partage. L'essence de ce système est de partager les biens de plusieurs manières, de telle sorte que chaque personne ait accès aux biens lui permettant de satisfaire ses besoins essentiels, lesquels sont également les droits humains élémentaires garantis par la Déclaration universelle des droits humains. Il s'agit de la nourriture, de l'eau, de l'habillement, du logement, de la santé et de l'éducation. L'économie du partage peut être organisée et mise en œuvre aux échelons local, national et mondial, sachant qu'elle a toujours été pratiquée au sein des familles et des ménages.

PI. *Existe-t-il des plans pour une économie du partage au niveau mondial ?*
RK. Une des idées les plus prometteuses consiste à établir une nouvelle agence internationale qui coordonnerait le partage des biens entre pays. La meilleure solution serait d'inscrire celle-ci dans le périmètre des activités de l'Organisation des Nations unies. Les différents pays déclareraient à l'agence leurs excédents et leurs déficits en biens stratégiques, en particulier ceux qui sont essentiels pour la satisfaction des besoins humains élémentaires. L'agence, qui aurait donc une vision globale de ces biens, coordonnerait leur transfert ou leur transport vers les zones de pénurie (aujourd'hui les marchés remplissent extrêmement mal cette fonction). J'insiste sur le fait que nous disposons de technologies de l'information et de la communication, de moyens de transport, et de la logistique nous permettant de faire cela. L'agence pour la distribution mondiale des biens jouerait un rôle de plate-forme centrale, ou, pour le dire autrement, elle serait au cœur des flux mondiaux et du partage des biens essentiels comme la nourriture, l'eau, les médicaments, les dispositifs médicaux, les vêtements, les ressources énergétiques… Par conséquent, l'agence ne posséderait ni ne stockerait ces biens, mais aurait un rôle de coordinateur, d'« intermédiaire ». Les pays eux-mêmes se chargeraient du transport direct des biens et fourniraient une assistance pour la construction des infrastructures et des écoles, ainsi que pour la formation des docteurs, des ingénieurs, et ainsi de suite.

PI. *Qu'en est-il de l'économie du partage aux niveaux national et local ? Avez-vous vous-mêmes participé à des projets concrets qui mettent en œuvre le principe du partage ?*
RK. Ce qu'on appelle communément l'Etat-providence est dans une certaine mesure basé sur le partage des richesses (un bon exemple en est donné par les Etats scandinaves). Un fonds commun est « alimenté » par des impôts et des cotisations, et il bénéficie plus ou moins équitablement à tous les citoyens, par exemple sous forme de services publics d'éducation et de santé, de sécurité sociale, et d'infrastructures communes. Malheureusement, sous la pression croissante de la marchandisation, de moins en moins de pays appliquent ce principe.
Au niveau local, il existe déjà de nombreuses formes d'économie du partage, par exemple le partage de vélos, de voitures, de vêtements, d'outils et de divers accessoires, de services…
Malheureusement, même à cette échelle, il devient de plus en plus fréquent qu'un profit soit recherché, et cela dénature l'économie du partage, laquelle est fondée sur la coopération, l'entente, la compassion, le respect, et, bien entendu, l'amour du prochain. Cet aspect n'était pas manifeste dans l'économie jusqu'à présent, excepté au sein des familles. Néanmoins, dans des communautés locales presque partout dans le monde, diverses formes de partage des biens émergent et s'épanouissent. Par exemple, dans l'établissement où j'enseigne, cela fait plusieurs années que nous organisons ce qu'on appelle des foires au troc, lors desquelles nous échangeons et donnons des jouets, des vêtements, des accessoires ménagers, des articles de sport, des livres… Tous les objets ont la même valeur et sont échangés contre un coupon avant la foire au troc. Ceux qui ont des coupons en excès les donnent habituellement aux personnes défavorisées socialement ou économiquement, en signe d'affection, de remerciement et d'amitié.
Durant la foire, les coupons deviennent des « moyens de paiement » pour tous les objets présentés. Ainsi, ceux qui sont socialement défavorisés ne se sentent pas dévalorisés ou « obligés d'être reconnaissants », comme c'est souvent le cas avec le fonctionnement actuel des œuvres caritatives. Même à une échelle plus large, le partage aurait un effet similaire.

PI. *Le concept d'économie du partage que vous défendez est-il très différent des normes généralement admises ? Ces idées entrent-elles en résonance avec certaines des tendances économiques*

à l'œuvre dans le monde ?

RK. Ces derniers temps, les hommes politiques et les économistes parlent beaucoup de l'économie circulaire, qui présente au moins quelques caractéristiques minimales de l'économie du partage, en particulier l'idée que les objets matériels doivent circuler longtemps au sein de la population, en lieu et place de la logique du *« j'achète, j'utilise, je jette ».* Ceci dit, le concept d'économie du partage est plus souvent associé à l'idée du revenu universel ou revenu de base. Avec ce dernier, chacun aurait le même revenu mensuel permettant d'acheter au moins les biens et services les plus essentiels ou correspondant aux besoins les plus pressants. Néanmoins, dans ce schéma, le principal danger vient de la subordination du système monétaire aux lois du marché et aux crises à répétition. Par conséquent, une bien meilleure « monnaie » consisterait en un accès universel aux biens et services essentiels qui permettent à chacun de satisfaire ses besoins humains élémentaires – et cela est également le cœur de l'économie du partage.

PI. *Pour conclure sur une note positive, pouvez-vous citer un exemple de mise en œuvre réussie du principe de partage réciproque des richesses ?*

RK. Dans l'histoire, un événement se distingue particulièrement : le Plan Marshall, qui fut une aide financière et matérielle de grande ampleur par laquelle les Américains ont permis un redressement rapide de l'Europe après la Seconde guerre mondiale. Nombreux sont ceux aujourd'hui qui défendent un Plan Marshal mondial. Dans le contexte actuel, les pays riches consacreraient leurs ressources excédentaires aux zones de déforestation. Il ne s'agit pas seulement d'une assistance financière et « caritative », mais également de la construction d'infrastructures de base, d'écoles, d'hôpitaux, de générateurs électriques, de puits, d'installations sanitaires… Les pays riches disposent de plus de ressources financières et matérielles qu'il n'en faut pour un projet de cette nature. Il s'agirait d'une splendide introduction à l'économie du partage mondial. Sur la base de cette expérience relativement brève (peut-être de quelques années), l'humanité pourrait élaborer un système pérenne de partage mondial des marchandises (par exemple, dans le cadre de la répartition internationale des biens que j'ai déjà mentionnée), ce qui éradiquerait pour toujours la faim et la pauvreté, et donc également la méfiance réciproque entre nations, la peur et l'insécurité, qui pèsent aujourd'hui sur l'humanité.

Ainsi, nous entrerions véritablement dans une nouvelle ère de prospérité, de respect mutuel et de paix. Enfin, et ce n'est pas le moins important, cela permettrait à la formidable énergie de l'amour de commencer à se manifester pour la première fois sur Terre.

Ouvrages de R. Kralj (non traduits) : *Ekonomija delitve : uresniitev 25. lena v 21. Stoletju* (L'économie du partage : la concrétisation de l'article 25 au 21e siècle) ; *Kako deliti dobrine* (Comment partager les richesses) ; *Pravina delitev dobrin* (Un juste partage des richesses) ; *Svet za vse* (Un monde pour tous).

Auteur : Darja Vtic, collaboratrice résidant en Slovénie.

Thématiques : Économie

Rubrique : Entretien